

Et durée 020-61558-410  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

VILLE DE QUIMPER - DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE



Campagne de stérilisation des œufs de goélands sur la Ville de Quimper - EGEF - 89 000€ HT maximum.

N° DEC.2025.05.153.ACUTE

**LA MAIRE DE LA VILLE DE QUIMPER**

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 4 en date du 22 juillet 2020 donnant délégation à madame la maire de Quimper ;

Vu le budget de la ville, compte : 020-61558-410 ;

Considérant le résultat de la consultation publiée sur la plateforme Mégalis le 11 février 2025 ;

Sur proposition du directeur général des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : Objet et attributaire de l'accord-cadre**

La ville de Quimper conclura un accord-cadre avec l'entreprise EGEF sise Bréviande 37460 BEAUMONT VILLAGE pour la campagne de stérilisation des œufs de goélands sur la Ville de Quimper.

**Article 2 : Montant et durée de l'accord cadre**

L'accord cadre sera conclu pour un montant maximum de 89 000 € HT pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification.

**Article dernier : Exécution**

Monsieur le directeur général des services et le comptable public assignataire du Service de Gestion Comptable de Quimper sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision prise par délégation du conseil municipal.

Fait à Quimper, le 20 mai 2025

La maire,  
Isabelle ASSIH

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

Compte tenu de :

- la transmission au contrôle de légalité le : 21/05/2025  
(AR du 21/05/2025 ID: 029-212902324-20250520-DC1989H1-AR)
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 21/05/2025

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*